



EVALUATION DE LA PARTICIPATION

Un bref rappel

Une définition de l'évaluation



Pour la Société Française d'Evaluation, évaluer c'est « apprécier la valeur des actions menées afin de les améliorer, et ainsi aider les responsables à prendre pour l'avenir de bonnes décisions¹. »

Le décret du 18 novembre 1998 relatif à l'évaluation des politiques publiques précise qu' « elle se distingue du contrôle et du travail d'inspection en ce qu'elle doit aboutir à un jugement partagé sur l'efficacité de cette politique et non à la simple vérification du respect de normes administratives ou techniques. »

L'objectif d'un évaluateur extérieur est, selon Olivier Mérelle, directeur associé chez Planète Publique, de « coconstruire l'évaluation avec le maître d'ouvrage pour qu'il en soit également acteur. L'objectif n'est pas de le contrôler en imposant un discours formaté sur ce que doit être la participation, avec des cases à cocher. L'idée est de rendre un jugement, porter une appréciation sur la politique publique ou le projet de manière argumentée sur la base de critères explicités avant¹. »

Des caractéristiques de l'évaluation

Il faut distinguer les évaluations en fonction de l'approche plus ou moins participative, du moment où elle intervient et de ses finalités.

Selon le degré d'intégration des citoyens...



Evaluation technique

Non implication des citoyens dans la démarche d'évaluation



Evaluation pluraliste

Prise en compte de la position des citoyens



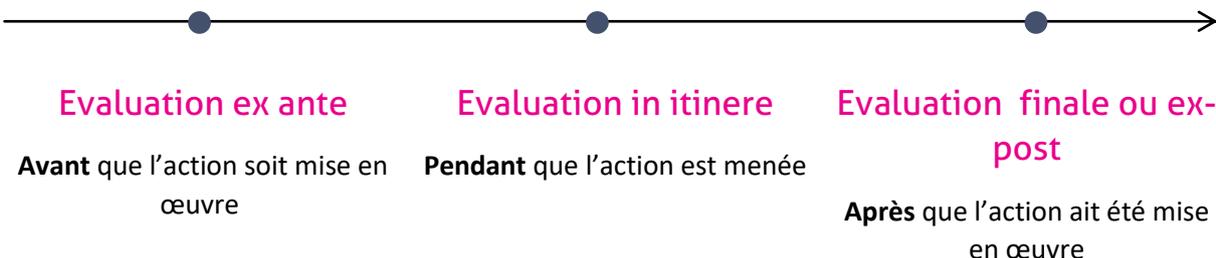
Evaluation participative

Contribution des citoyens à la démarche même d'évaluation

¹Société Française d'Evaluation (SFE) <http://www.sfe-asso.fr/evaluation/presentation-evaluation>

²Entretien avec Olivier Mérelle, directeur associé chez Planète Publique

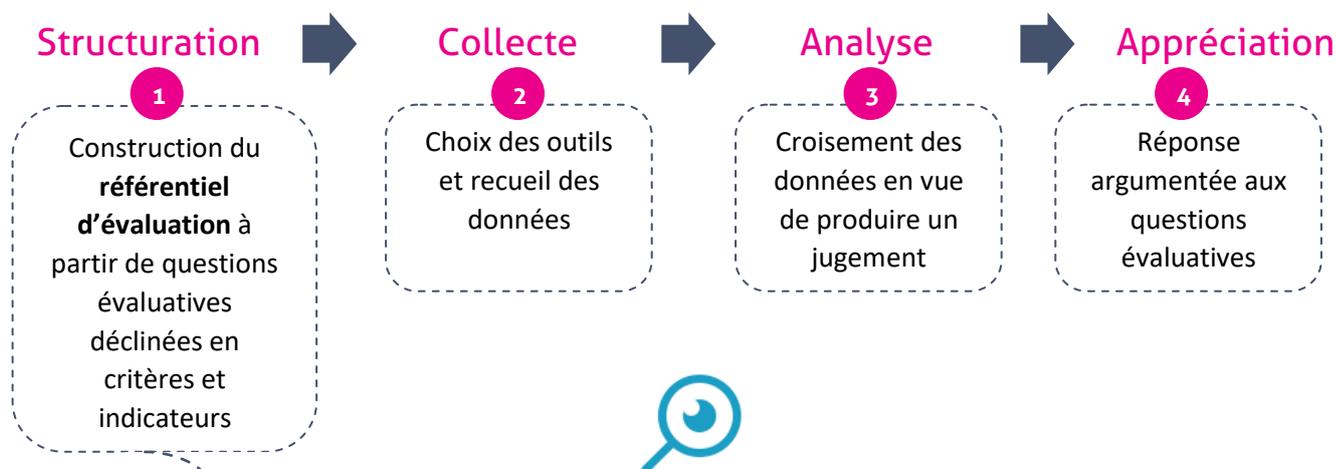
Selon la temporalité choisie...



Selon les finalités souhaitées...

- Une aide à la décision
- Une visée démocratique
- Un développement de la connaissance sur une politique menée
- Etc

4 étapes clés d'une évaluation



Zoom sur la première étape de structuration

Pour construire le référentiel d'évaluation qui explicite les critères...

- Revenir sur les **objectifs et le contexte** du processus participatif et de la démarche d'évaluation
- Sélectionner les éléments à interroger sous forme de **questions évaluatives** à l'aide des grands registres de l'évaluation
 - Pertinence* : les objectifs par rapport aux besoins
 - Efficacité* : les objectifs par rapport aux résultats
 - Cohérence* : les ressources par rapport aux objectifs
 - Utilité* : l'appréciation des impacts par rapport aux besoins
 - Efficience* : les résultats par rapport aux moyens
- Définir des **critères d'évaluation** qui permettront de répondre aux questions